



HAL
open science

Faire ou défaire la frontière fluviale : penser et vivre l'Amou Darya au Xe siècle

Camille Rhoné-Quer

► **To cite this version:**

Camille Rhoné-Quer. Faire ou défaire la frontière fluviale : penser et vivre l'Amou Darya au Xe siècle. *Frontière×s : revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art*, 2022, Les frontières de l'eau, 7, p. 57-67. 10.35562/frontieres.1464 . hal-03920057

HAL Id: hal-03920057

<https://hal.science/hal-03920057>

Submitted on 3 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Frontière·s

*Revue d'archéologie, histoire
& histoire de l'art*

Publiée avec le soutien
de Prairial, pôle éditorial Lyon Saint-Étienne

N° 7

Les frontières de l'eau

dir. Blandine BESNARD et Sébastien NIELOUD-MULLER

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2



Frontière·s

MSH Lyon Saint-Étienne
14 avenue Berthelot
69363 LYON CEDEX 07

ISSN 2534-7535

frontiere-s@msh-lse.fr

Pour soumettre un article et consulter l'appel en cours :

<https://publications-prairial.fr/frontiere-s>

Directrice de la publication

Nathalie DOMPNIER, présidente de l'université Lumière Lyon 2

Rédacteurs·rice en chef

Fabien BIÈVRE-PERRIN (HisCAnt-MA)
Vincent CHOLLIER (HiSoMA)
Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Comité de rédaction

Loubna AYEBA (Archéorient)
Fabien BIÈVRE-PERRIN (HisCAnt-MA)
Vincent CHOLLIER (HiSoMA)
Marine LÉPÉE (ArAr – IASA-UNIL)
Élise PAMPANAY (HiSoMA)
Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Secrétariat de rédaction

Gaëlle PERROT (Aix-Marseille, Lyon 3)

Secrétariat d'édition

Vincent CHOLLIER (Lyon 3)

Direction du numéro

Blandine BESNARD (Archéorient, Lyon 2) et Sébastien NIELOUD-MULLER (ArAr)

Auteur·rice·s

Martin JAILLET (AOROC, Paris 1)
Heidi KÖPP-JUNK (Polish Academy of Sciences Warsaw)
Jean-Baptiste LEBRET (ASM, Casa de Velázquez)
Emilia NDIAYE (POLEN, Orléans)
Camille RHONÉ (IREMAM, Aix-Marseille)

Photographie de couverture :

Vue crépusculaire du lac de Bolsena depuis le belvédère de Montefiascone. Cliché : M. Jaillet

Sommaire du numéro

ÎLES FLOTTANTES ET CORPS GUÉRIS : LES EAUX PRODIGIEUSES DU LAC DE BOLSENA Martin Jaillet	5
WATER AS A SOCIAL BORDER IN ANCIENT EGYPT Dewatering systems in bathrooms for the elite, the royal family and the king Heidi Köpp-Junk	21
AUX FRONTIÈRES DE L'INDÉSIRABLE : RÉFLEXION THÉORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR LES RÉSEAUX D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES VILLES ROMAINES Jean-Baptiste Lebret	29
LES EAUX COMME FRONTIÈRES DANS LES ENFERS GRÉCO-ROMAINS, D'APRÈS <i>L'ODYSSÉE</i> D'HOMÈRE, LA <i>THÉOGONIE</i> D'HÉSIODE, LA <i>RÉPUBLIQUE</i> DE PLATON ET <i>L'ÉNÉIDE</i> DE VIRGILE Emilia Ndiaye	45
FAIRE OU DÉFAIRE LA FRONTIÈRE FLUVIALE : PENSER ET VIVRE L'AMOU-DARIA AU X ^E SIÈCLE Camille Rhoné	57
CHRONIQUE Colloque – Dimitri Maillard (org.), <i>Tolkien et l'Antiquité. Les Antiquités de la Terre du Milieu</i> Grégory Spadacini	69
COMPTES RENDUS Cédric Moulis (éd.), <i>Archéologie de la construction en Grand Est</i> Sylvain Chardonnet	71
Frédéric Mège, <i>Le fait urbain en Sicile hellénistique. L'habitat à Mégara Hyblaea aux IV^e et III^e siècles av. J.-C.</i> Nicolas Genis	73

Clara Berrendonner, <i>Le peuple et l'argent. Administration et représentations du Trésor Public dans la Rome républicaine (509-49 av. J.-C.)</i>	
Michaël Girardin	76
Marianne Altit-Morvillez, <i>Émile Espérandieu (1857-1939). Un archéologue entre institution militaire et monde académique</i>	
Martin Jaillet	78
Dominique Frère, Barbara Del Mastro, Priscilla Munzi et Claude Pouzadoux (éd.), <i>Manger, boire, se parfumer pour l'éternité. Rituels alimentaires et odorants en Italie et en Gaule du IX^e siècle avant au I^{er} siècle après J.-C.</i>	
Alyssa Turgis	81

Faire ou défaire la frontière fluviale : penser et vivre l'Amou-Daria au X^e siècle

*Making or breaking the river border: thinking and living
the Amu Darya in the 10th century*

DOI : 10.35562/frontieres.1464

Camille Rhoné

Maîtresse de conférences, Aix-Marseille Université, IREMAM (UMR 7310)

Introduction

La thématique proposée pour ce numéro de *Frontière-s* demeure extrêmement peu traitée à propos des fleuves de l'Orient islamique médiéval, hormis dans quelques études évoquant l'Euphrate¹. Les travaux des historiens médiévistes sont tout aussi rares quant à l'Amou-Daria² (appelé Oxus à l'époque antique, Jayhūn³ – « l'impétueux » – dans les textes arabes et persans médiévaux), en dépit de l'évidence de sa fonction frontalière en plusieurs occasions pendant l'Antiquité et le Moyen Âge. Dès les conquêtes arabo-musulmanes des VII^e-VIII^e siècles (l'Amou-Daria est franchi vers l'an 88 de l'hégire⁴/706 de n.è.), ce fleuve situé aux confins des espaces iranien et centrasiatique (fig. 1) fait partie intégrante de l'empire islamique, qui s'étend alors jusqu'aux régions voisines d'un autre fleuve d'Asie centrale, le Syr-Daria⁵. Au X^e siècle, après l'éclatement du califat et la régionalisation du pouvoir dans les terres abbassides, les régions voisines de l'Amou-Daria – Khorassan à l'ouest et Transoxiane à l'est – sont tenues par des émirs soumis nominalement au calife de Bagdad (principalement les Samanides), ainsi que par des dynastes locaux qui parviennent à maintenir une autonomie relative et changeante.

Si l'Amou-Daria, long de plus de 2 500 km, constitue sans nul doute un obstacle physique, doté de peu de points de franchissement⁶, c'est surtout à la dimension sociopolitique de la fonction frontalière du fleuve que nous nous intéresserons ici, à la fois en tant que *frontière pensée*⁷ et *frontière vécue*. Comment ce statut frontalier indéniable est-il mis en récit dans les textes de l'Orient islamique préseldjoukide ? Comment la frontière

1 L'Euphrate d'époque islamique, sans faire l'objet de monographies comme il en existe pour l'Antiquité, apparaît par exemple dans les études sur la frontière arabo-byzantine, telles celles de M. Bonner ou d'A. Eger. Quant aux nombreux travaux récents sur le Nil médiéval, ils s'inscrivent de manière bien plus marginale dans la thématique frontalière : voir notamment Cooper 2014. Voir aussi Hibon 2020. Sur les fleuves en général, voir aussi Miquel 2002, vol. 3, chap. 2.

2 L'orthographe « Amou-Daria » a été privilégiée, au lieu de la forme « Amou Darya » plus fréquemment utilisée par les spécialistes de cette zone géographique, afin de se conformer aux normes de référencement.

3 Mais aussi « al-nahr » (le fleuve), « nahr Balkh » (le fleuve de Balkh), etc.

4 Naršahī, p. 61, trad. p. 43. Voir aussi Balādurī, p. 410-413, trad. p. 172-176.

5 Le Jaxartes des textes antiques, souvent nommé Sayhūn dans le monde islamique médiéval.

6 Muqaddasī, p. 292, trad. p. 258-259.

7 Sur la cartographie des frontières, voir par exemple Zadeh 2011.

fluviale est-elle vécue par les diverses composantes politiques et socioéconomiques de l'empire islamique, bien au-delà des découpages et déterminations géopolitiques plus ou moins artificiels ? Y a-t-il par exemple des différences entre nomades et sédentaires dans leurs rapports au fleuve ? Est-il possible d'identifier les acteurs – individus ou groupes – qui « font la frontière⁸ », qui la font fonctionner comme espace de contrôle et de circulation, ainsi que de percevoir les intérêts qu'ils défendent ?

Penser l'Amou-Daria : approche réticulaire et mise en scène de la frontière idéale

Les sources textuelles utilisées pour cet article datent quasi exclusivement du x^e siècle : quel regard leurs auteurs portent-ils sur l'Amou-Daria ? À quelle échelle spatiale se placent-ils dans leur description du fleuve et dans leur analyse du fonctionnement des sociétés voisines ?

Une approche géomorphologique en premier lieu

Les ouvrages des géographes arabes et persans du x^e siècle consacrent souvent leurs premiers chapitres aux mers et aux rivières : de fait, « les fleuves sont d'abord des structures linéaires et ramifiées, repères essentiels avec le relief pour servir à l'établissement des premiers documents cartographiques⁹. » C'est d'abord sous cet angle que l'Amou-Daria est évoqué par les géographes du monde islamique médiéval, à travers la description du cours du fleuve et, plus largement, de son bassin hydrique, depuis les montagnes de l'Hindou Kouch (à plus de 5 000 m d'altitude), dans le Tadjikistan actuel, jusqu'à la mer d'Aral. Sont ainsi mentionnés les six affluents – tous situés sur la rive est¹⁰ – ainsi que les nombreux canaux présents sur la rive ouest, pour la plupart au Khwarezm, et dont plusieurs sont navigables¹¹.

Fortement influencés par ce corpus de sources primaires, les travaux des spécialistes de l'Orient islamique médiéval reprennent largement cette approche : les données dans les articles de Bertold Spuler¹² pour l'*Encyclopaedia of Islam* et pour l'*Encyclopaedia Iranica* se limitent à une approche hydrologique et géomorphologique du bassin hydrique. C'est seulement dans la 3^e édition de l'*Encyclopaedia of Islam* que l'article « Amū Daryā » (2018) dû à Elton Daniel s'efforce de dépasser cette perspective¹³. Pourtant Vladimir Barthold, dans sa somme fondatrice consacrée au « Turkestan pré-mongol », écrite plus d'un siècle auparavant, proposait déjà une géographie plus historique du fleuve et s'intéressait en particulier à la réalité politique de ses deux rives¹⁴, tout en se fondant sur des sources textuelles similaires. Barthold soulignait en particulier un autre aspect mis en avant par les auteurs de l'époque : appréhendant l'Amou-Daria à petite échelle, dans le vaste cadre du monde islamique, ils en font surtout la frontière par excellence de la moitié orientale de l'empire¹⁵.

À petite échelle, la frontière de l'Orient islamique médiéval

Certes, dans le nord-est, au x^e siècle les confins du *Dār al-islām* (domaine sous la direction politique de musulmans) avoisinent le Syr-Daria, bien plus éloigné du centre du califat que l'Amou-Daria¹⁶. Toutefois, ce dernier incarne encore largement l'idée de frontière politique, militaire, voire culturelle¹⁷. C'est ce qui ressort par exemple de la représentation du territoire impérial dans la chronique fondatrice que Ṭabarī (839-923) rédigea à Bagdad, dans l'entourage des califes abbassides¹⁸.

Inutile, ici, de rappeler le lien entre cartographie des espaces et « prise de possession, réelle ou symbolique¹⁹ », c'est-à-dire construction des territoires. Chez les géographes du x^e siècle, l'Amou-Daria sépare géographiquement le Khorassan de la Transoxiane²⁰, celle-ci étant dénommée, dans les textes aussi bien arabes

8 Poujol 2014, p. 76.

9 Arnould 2013, p. 397b.

10 Iṣṭaḥrī, p. 296; Ibn Ḥawqal, p. 475, trad. p. 457; *Hudūd al-'ālam*, § 6.6-12, éd. p. 40-41, trad. p. 71-72. Muqaddasī, p. 22, trad. p. 23.

11 Muqaddasī, p. 285, 288 et 292-293, trad. p. 253-255 et 259. Voir aussi Ibn Ḥawqal, p. 478-480, trad. p. 460-462.

12 Spuler 1989 et 2012.

13 Daniel 2018.

14 Barthold 1968 (3^e éd. de l'ouvrage issu de sa thèse soutenue en 1900) : chap. 1, en particulier p. 65 *sqq.*, 142 *sqq.*

15 Barthold 1968, p. 64-65.

16 Haug 2019, p. 3-4 et 10-11.

17 Rhoné-Quer 2020.

18 Rhoné-Quer 2021.

19 Arnould 2013, p. 397b.

20 *Hudūd al-'ālam*, § 23, éd. p. 88, trad. p. 102.

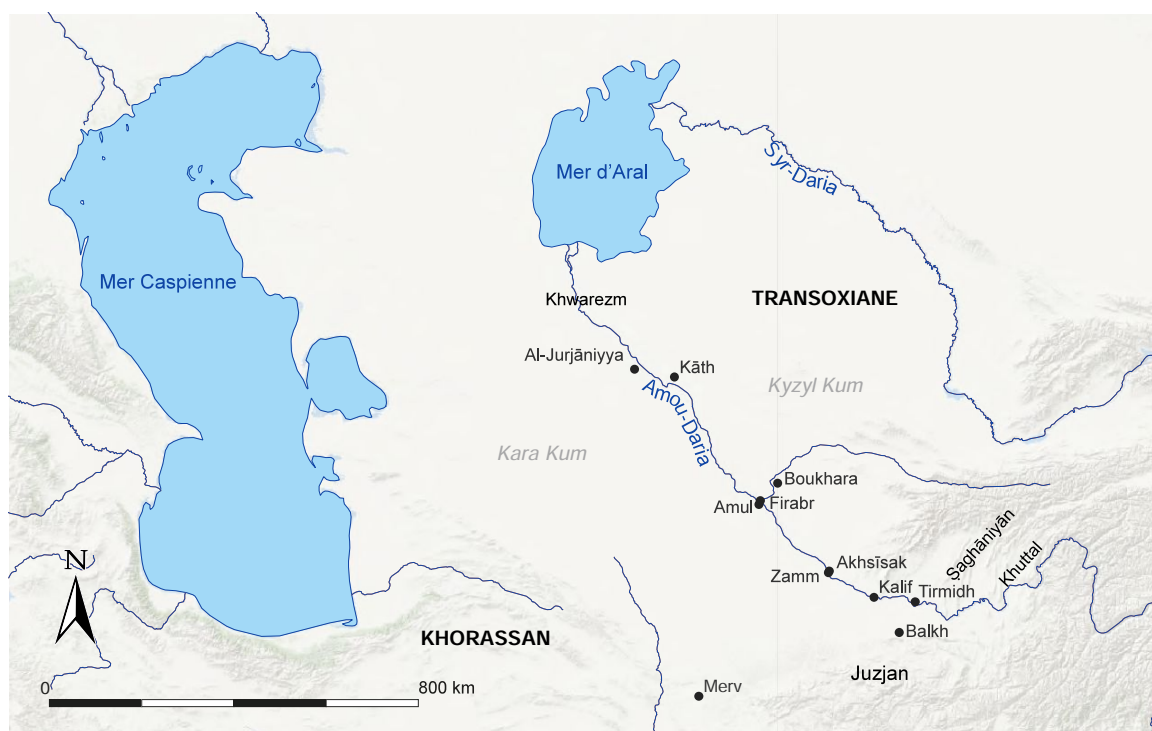


Figure 1. Carte des toponymes mentionnés dans l'article (au Khorassan et en Transoxiane)

DAO : A. Quer et C. Rhoné-Quer, fond de carte : Esri, GEBCO, DeLorme, NaturalVue

que persans, *mā warā' al-nahr*, « ce qui est de l'autre côté du fleuve », expression maintes fois commentée et qui souligne le caractère évanescant de ces terres aux horizons incertains, d'un au-delà du fleuve souvent présenté comme menaçant²¹ : la Transoxiane apparaît comme une marche face à l'ennemi, généralement identifié aux Turcs²². Implicitement ou non, l'Amou-Daria constitue aussi la limite entre le Khorassan et ces peuples turcs : bien qu'étant en retrait par rapport à la vaste zone frontalière orientale, la région du Khorassan est encore présentée, au x^e siècle, comme une « marche frontière²³ » (*thaghr*) voire « un bouclier face aux Turcs (*turs fi wujūh al-turk*), [qui sont] l'ennemi le plus courageux [...]»²⁴.

À une échelle supérieure, même le Khwarezm, une région pourtant généralement considérée comme formant une entité géographique unique, est marqué par la présence du fleuve. Muqaddasī le souligne :

Quant au Khwarezm, c'est un pays/district sur les deux rives du Jayhūn. Sa capitale la plus grande est dans le Hayṭal ; il a une autre capitale au Khorassan. Les habitants des deux rives diffèrent en termes de coutumes, de langue, de disposition et de nature²⁵.

Les deux capitales régionales sont respectivement al-Jurjāniyya sur la rive ouest, et Kāth sur la rive est²⁶. Pourtant, au-delà de son rôle de frontière naturelle et administrative, l'Amou-Daria ne se réduit en rien à une zone marginale : la vallée de l'Amou-Daria se trouve au cœur d'un vaste réseau d'échanges.

Corridor de vie et lieu de concentration des échanges

L'environnement du fleuve, situé à la croisée des routes de la soie et au cœur de l'Orient islamique, fait de la vallée de l'Amou-Daria un espace de vie et d'échanges à part entière. Cette fonction s'explique en particulier par la prégnance des échanges eurasiatiques et la proximité du désert.

21 Rhoné-Quer 2021, p. 67.

22 Iṣṭaḥrī, p. 286 *sqq.* ; Ibn Ḥawqal, p. 467, trad. p. 449-450. Pour Narṣaḥī (p. 120, trad. p. 88) la Transoxiane « se trouve face à l'ennemi » (*bar sar-i dušman*).

23 Ibn Ḥawqal, p. 480, trad. p. 462.

24 Muqaddasī, p. 294, trad. C. Rhoné-Quer.

25 Muqaddasī, p. 284.

26 Ibn Ḥawqal, p. 477-478, trad. p. 459-460 ; Muqaddasī, p. 287-288, trad. p. 254-255.

Face aux sables, une halte fluviale vitale

Pour des raisons tenant à la fois de la géomorphologie et du milieu²⁷ (entendu ici comme conditions biologiques issues de la relation sol-climat), la vallée de l'Amou-Daria, en particulier sur ses cours moyen et inférieur, apparaît comme le lieu de passage obligé pour les échanges eurasiatiques et comme un espace de concentration de quelques centres de vie : sur ses rives l'on compte quelques villes et lieux de passage, dont la fréquentation est étroitement liée à un effet de polarisation, notamment pour drainer les richesses régionales – sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin –, tandis qu'à l'inverse la présence toute proche de la steppe et du désert accroît cet effet d'entonnoir au profit de localités et gués constituant un maillage lâche dans la vallée de l'Amou-Daria.

De fait, le fleuve est bordé à l'ouest par un désert de plusieurs centaines de kilomètres de profondeur : dans cet espace du Kara Kum (« sables noirs »), en particulier depuis Merv et Balkh, les puits sont rares²⁸. Sur l'autre rive commencent les étendues désertiques du Kyzyl Kum (« sables rouges »). Ibn Ḥawqal écrit par exemple, à propos d'Akhsīsak : « Au-delà [des faubourgs d'Akhsīsak], dans toutes les directions il y a la steppe, des puits, des pâturages et des habitations (*mafāza wa-'ab'ār wa-mirā' wa-masākin*)²⁹. » Ce sont ces paysages hostiles que les voyageurs, marchands, espions, pèlerins et armées doivent traverser en empruntant quelques itinéraires (*masālik*) décrits par les géographes de l'époque. Ces axes de circulation, qui font partie des routes de la soie alimentant le commerce eurasiatique, sont interrompus par l'Amou-Daria. Comment le fleuve, lieu de rupture de charge par excellence, est-il intégré dans cette approche réticulaire ? Les géographes mentionnent l'emplacement des gués et les ressources qui y sont disponibles. L'axe principal, à savoir la route reliant l'oasis et nœud routier de Merv (au Khorassan) et Boukhara (capitale politique de la Transoxiane samanide), passe par deux localités qui se font face : Firabr se trouve dans le désert non loin de l'Amou-Daria et constitue sur la rive orientale la première étape de la route menant à Boukhara à travers des étendues de sable³⁰, tandis qu'Āmul est l'aboutissement de la route venant de Merv, à six étapes de là³¹.

Dans ce contexte, et face aux défis que recèle un parcours de plusieurs jours dans le désert, les rives de l'Amou-Daria sont comparables à une « oasis oblongue », où l'on vient faire une halte salvatrice, se ressourcer et se ravitailler avant de poursuivre sa route³² : les rives du fleuve sont cultivées, bien que de manière discontinue³³. Les localités situées aux points de passage disposent de ressources agricoles. Par exemple, à propos d'Āmul et Zamm : « toutes deux sont pourvues d'eaux courantes, de vergers et de champs de céréales³⁴. » La fertilité d'Āmul, également réputée pour ses raisins, tient en partie à des dispositifs d'irrigation³⁵. Ces localités associées à des gués contribuent de manière cruciale au dynamisme des échanges, à diverses échelles spatiales. Si l'Amou-Daria est entendu comme espace frontalier, peut-on qualifier les localités fluviales, voire le lit du fleuve lui-même, de vaste emporium, au sens de « comptoir commercial en pays étranger³⁶ » ?

Un emporium fluvial ?

De part et d'autre du fleuve existent de nombreux « sous-espaces géo-économiques³⁷ », associés à des modes d'occupation de l'espace variés, déclinaisons diverses des pratiques économiques liées au nomadisme et à la sédentarité, mais aussi au relief, etc. L'Amou-Daria se trouve au cœur des principaux axes des routes de la soie reliant le Khorassan et la Transoxiane, dont les matières premières (produits agricoles et miniers) et produits manufacturés (armes, textiles, fourrures³⁸) contribuent aux échanges économiques régionaux et supra-régionaux. Nombre de productions locales, réputées, sont exportées, et complètent les échanges du commerce de transit, comme le montrent les exemples figurant dans ce tableau (non exhaustif) :

27 Le terme est préféré volontairement, ici, à celui d'« environnement ». Soubeyran et Lévy 2013, p. 670b-671a et Emelianoff 2013.

28 Iṣṭāḥrī, p. 281 ; Ibn Ḥawqal, p. 452, trad. p. 437 ; *Hudūd al-'ālam*, § 7.8.

29 Ibn Ḥawqal, p. 477, trad. C. Rhoné-Quer.

30 *Hudūd al-'ālam*, § 25.3, éd. p. 106, trad. p. 113 ; Naršahī, p. 26, trad. p. 18.

31 Ibn Ḥawqal, p. 453, trad. p. 438. Voir aussi la carte par H. Renel et C. Rhoné-Quer dans Denoix et Renel 2022, p. 277.

32 Les témoignages des voyageurs européens du XIX^e et du début du XX^e siècle à ce propos seront évoqués dans une autre publication.

33 Ibn Ḥawqal, p. 478-480, trad. p. 460-461.

34 Ibn Ḥawqal, p. 451-452, trad. p. 437.

35 Muqaddasī, p. 291-293, trad. p. 258-259. Sur l'irrigation et les productions agricoles au Khwarezm : Ibn Ḥawqal, p. 475, 478-479 et 481-482, trad. p. 457, 460 et 462-463.

36 Dictionnaire *Le Robert*.

37 Poujol 2014, p. 79.

38 Ibn Ḥawqal, p. 481-482, trad. p. 463 ; Muqaddasī, p. 323-326, trad. p. 285-288.

Tableau 1 : Exemples de productions locales dans les environs de l'Amou-Daria

Rive ouest		Rive est	
Jūzjān (région)	Chevaux, peaux tannées (exportation), selles, etc. ^a , nombreux vergers ^b	Čaghāniyān [=Šaghāniyān] (région)	Tapis, safran ^c
		Khuttal (région)	Chevaux ^d , bétail, céréales, fruits, sables aurifères ^e
		Akhsīsak (ville face à Zamm)	Moutons, chameaux ^f
		Wakhkhān et Shiqiniyya (régions)	Esclaves, musc ^g

a. Ibn Ḥawqal, p. 443, trad. p. 429 ; *Hudūd al-‘ālam*, § 23.46, éd. p. 95, trad. p. 105-106.

b. Ibn Ḥawqal, p. 443, trad. p. 428.

c. *Hudūd al-‘ālam*, § 25.25, éd. p. 109, trad. p. 114.

d. Ibn Ḥawqal, p. 449, trad. p. 434 ; *Hudūd al-‘ālam*, § 26.1, éd. p. 119, trad. p. 119.

e. Ibn Ḥawqal, p. 476, trad. p. 458.

f. Ibn Ḥawqal, p. 477, trad. p. 459.

g. Iṣṭahrī, p. 297 ; Ibn Ḥawqal, p. 476, trad. p. 458. Plus généralement : *Hudūd al-‘ālam*, § 23 et 26 (*passim*).

Ces produits sont commercialisés, au moins en partie, via les localités fluviales. Ainsi Tirmidh, l'une des rares villes sises sur la rive même du fleuve (à l'est), fondée à l'époque antique, est qualifiée de *bārgah* (emporium) du Khuttal et du Šaghāniyān/Čaghāniyān³⁹. Il est fort probable qu'elle ait aussi servi de débouché aux productions issues de l'oasis de Balkh, située au sud-ouest, sur l'autre rive. Si une partie des marchandises y franchit le fleuve et poursuit sur voie terrestre, une autre partie est transportée sur l'Amou-Daria, essentiellement vers l'aval : les navires circulant sur les moyen et bas Amou-Daria depuis et vers Tirmidh contribuent vraisemblablement à la commercialisation des productions régionales, même si les sources textuelles ne le disent pas explicitement⁴⁰. Parmi les productions locales exportées depuis Tirmidh figurent par exemple le savon et l'*asa foetida*⁴¹ ainsi que, très probablement, des céramiques⁴².

Par ailleurs, l'idée qu'un certain nombre de localités ou de régions des rives de l'Amou-Daria serviraient d'emporia aux populations voisines, turciques notamment, transparait clairement dans le cas du Khwarezm : cette région carrefour tire sa richesse de ses échanges avec les populations voisines, parmi lesquelles les Slaves, les Khazars et les Turcs, y compris dans l'exportation des textiles de laine ou de coton et dans le commerce des esclaves et des fourrures⁴³. Le Khwarezm tient lieu d'espace de rencontre, notamment à Kāth, qualifiée de porte des Turcs et d'emporium de divers peuples turciques⁴⁴. Jurjāniyya, l'autre capitale régionale, sert également d'entrepôt (*matjar*) pour les Ghuzz⁴⁵. Mues par divers objectifs (approvisionnement du voyageur, commerce), les populations du Khorassan et de la Transoxiane trouvent dans la vallée de l'Amou-Daria un espace propice aux brassages.

Brassage des populations et rapport à la frontière fluviale

La question des interactions religieuses ne sera pas abordée ici⁴⁶. C'est davantage à la rencontre entre populations aux modes de vie socioéconomiques différents que nous nous intéressons. Dans un espace fréquenté par des populations dont une partie est nomade se pose la question de l'universalité de la fonction frontalière du fleuve. Les nomades se heurtent-ils à ce dernier comme à une barrière infranchissable en raison de sa largeur et de l'impétuosité de ses eaux ? Se fondent-ils dans les cadres de l'État islamique centralisé, attaché à ses découpages administratifs ? Si les sources textuelles médiévales traitent peu du rapport des nomades aux fleuves, quelques indices épars permettent toutefois de considérer qu'ils s'affranchissent régulièrement de la frontière fluviale en tant qu'obstacle ou ligne de démarcation, témoignant ainsi, même dans le cas d'un fleuve

39 *Hudūd al-‘ālam*, § 25.22, éd. p. 109, trad. p. 114. La traduction de *bārgah* par « emporium » est empruntée à Minorsky.

40 Ibn Ḥawqal, p. 476, trad. p. 458 ; Muqaddasī, p. 291, trad. p. 258.

41 Muqaddasī, p. 324, trad. p. 286.

42 Fusaro *et al.* 2022.

43 Ibn Ḥawqal, p. 481-482, trad. p. 463.

44 *Hudūd al-‘ālam*, § 26.22, éd. p. 122, trad. p. 121 ; Muqaddasī, p. 286, trad. p. 254.

45 Iṣṭahrī, p. 299 ; Ibn Ḥawqal, p. 477-478, trad. p. 460.

46 Muqaddasī, p. 284-285, 287-288, trad. p. 253, 255.

aussi impétueux, de la porosité de la frontière fluviale⁴⁷, que ce soit pour accéder aux pâturages nécessaires à leurs activités agropastorales, pour mener des campagnes de déprédation, ou encore plus simplement afin de commercialiser leur bétail : l'on sait la grande réputation des ovins élevés par les Turcs⁴⁸ et très prisés dans l'Orient islamique, notamment au x^e siècle. Diverses modalités de franchissement du fleuve – qui seront développées dans une autre publication⁴⁹ – sont connues des nomades, leurs moyens techniques étant certes modestes et rudimentaires mais relativement efficaces : citons par exemple la traversée à la nage grâce à divers supports (traction par les chevaux, utilisation de petites embarcations voire de radeaux rudimentaires dont certains faits d'autres en peau animale, etc.) ou encore le franchissement du fleuve en période de froid, sur la glace⁵⁰.

Le franchissement est plus difficile et complexe pour les tenants du pouvoir central, à commencer par les armées : celles-ci, en raison de leurs effectifs importants, sont contraintes d'utiliser des ponts de bateaux (guère mentionnés à propos de l'Amou-Daria au x^e siècle) ou de très nombreuses embarcations, requérant un nombre considérable de navettes afin de faire passer toutes les troupes, leurs montures et leur matériel, surtout dans un contexte où il n'est pas du tout assuré que les bateaux étaient disponibles en grande quantité. Quant aux acteurs de l'économie impériale – producteurs mais aussi marchands –, ils dépendent des déplacements des caravanes, pour lesquelles le phénomène de rupture de charge et les mêmes contraintes techniques rendent le franchissement du fleuve extrêmement chronophage, en dehors des périodes où l'Amou-Daria est gelé et donc plus aisément traversé. Ce point nous amène à un autre constat : le fleuve, en tant qu'espace frontalier, est marqué par un certain nombre de tensions liées aux enjeux stratégiques du contrôle des activités fluviales et transfluviales.

Sur les rives de la frontière fluviale : enjeux stratégiques et autonomie politique

Le bassin de l'Amou-Daria constituant une mosaïque de pouvoirs, de peuples et de modes de vie socio-économiques se pose la question d'une mise en concurrence de ces diverses forces en présence. Le contrôle d'un tel lieu de passage est, avant tout, source de profits.

Une manne fiscale au service des dirigeants locaux ?

Au x^e siècle, les dirigeants des divers districts des environs de l'Amou-Daria reconnaissent nominalement le pouvoir califal et son délégué, l'émir samanide⁵¹, dont ils sont les vassaux (à minima) par intermittence. Certes, l'érection de l'Amou-Daria en frontière est avant tout le fait d'une vision théorique et centralisatrice des territoires orientaux du *Dār al-islām*, relayée notamment par les géographes arabes et persans de l'époque. Quelques indices suggèrent que le pouvoir califal ou émiral s'efforce de rendre cette frontière tangible, en y établissant les marqueurs d'une réalité politique de la frontière fluviale : prélèvements fiscaux sur les marchandises, discussions entre entités politiques musulmanes voisines pour adopter le fleuve comme délimitation de leurs territoires respectifs, effort de surveillance des rives du fleuve au niveau des lieux de franchissement en contexte de tension militaire, etc⁵². Parmi les structures de contrôle stratégique impérial figure le *barīd* (réseau postal et de renseignement) : un maître du *barīd* est présent dans la plupart des chefs-lieux de districts, notamment dans les localités les plus proches du fleuve (telles Āmul, Firabr, Zamm, Jurjāniyya, Tirmidh)⁵³, permettant ainsi de surveiller ces territoires. Il est fort probable que le dispositif consistant à placer Akhsīsak (rive est) et Zamm (en face, sur l'autre rive) sous une même tutelle, sise en Transoxiane⁵⁴, reflète un effort de mainmise de la part du pouvoir central, de gestion cohérente des deux extrémités d'un gué. Tout cela a un coût matériel et financier élevé, même si le petit nombre de points de passage semble faciliter le contrôle et réduire les frais pour l'État.

De fait, l'on relève aussi les marques d'une évidente autonomie de la part des dirigeants locaux : contrairement à la plupart des autres dirigeants de la région, les émirs du Khwarezm et du Khuttal ne reversent pas

47 Amilhat-Szary et Lévy 2013.

48 Ibn Ḥawqal, p. 452, trad. p. 437.

49 Cette thématique sera l'objet d'une publication issue du colloque « L'eau dans le monde iranien : usages, partages, représentations », org. Camille Rhoné-Quer, Aix-en-Provence (IREMAM), novembre 2020.

50 Ibn Ḥawqal, p. 481, trad. p. 462 ; Naršahī, p. 114, trad. p. 83.

51 Ibn Ḥawqal, p. 468, trad. p. 451.

52 Rhoné-Quer 2021.

53 Ibn Ḥawqal, p. 470, trad. p. 452-453.

54 Iṣṭahīrī, p. 298. Ibn Ḥawqal, p. 477, trad. p. 459.

les impôts fonciers à l'émir samanide, se contentant de lui faire parvenir des cadeaux⁵⁵. Voici le montant de l'impôt foncier (*kharāj*) de quelques-uns des districts voisins de l'Amou-Daria d'après al-Muqaddasī⁵⁶ :

Tableau 2 : Montant de l'impôt foncier dans les environs de l'Amou-Daria

District	Montant de l'impôt foncier (version principale des MS)	Montant de l'impôt foncier d'après le MS. C
Boukhara	1 166 897 dirhams <i>ghīṭrīfiyya</i> ^a	1 166 877 dirhams <i>ghīṭrīfiyya</i>
Ṣaghāniyān	48 529 dirhams	59 529 dirhams
Khwarezm	420 120 dirhams <i>khwārazmī</i>	420 120 dirhams <i>khwārazmī</i>
Tirmidh et Zamm	/	67 042 dirhams

D'après al-Muqaddasī

a. Sur ces dirhams, voir Naršahī, p. 50-51, trad. p. 36-37.

Si la somme n'est pas indiquée pour le Khuttal – peut-être est-elle similaire à celle du Ṣaghāniyān ? –, le montant de l'impôt foncier du Khwarezm témoigne de la richesse de cette vaste région et des profits qu'elle retire de son rôle de carrefour commercial.

Le contrôle du franchissement du fleuve et les prélèvements de taxes qui accompagnent ce franchissement sont une source de revenus considérables : les données chiffrées bien connues, fournies par al-Muqaddasī à propos des taxes prélevées sur les esclaves hommes et femmes ainsi que sur les chameaux⁵⁷ – taxes jugées lourdes par ce dernier – laissent toutefois en suspens un certain nombre de questions sur les lieux de ce prélèvement ainsi que sur les bénéficiaires, en dernier ressort, de ces revenus lucratifs⁵⁸. Quoi qu'il en soit, la délivrance de permis et l'inspection auxquelles est soumis ce commerce transfluvial témoignent de l'existence d'une frontière fiscale interne au califat abbasside et à l'émirat samanide. Cette réalité se double d'une forte identité politico-militaire des districts voisins du fleuve.

Des districts à forte identité politico-militaire

L'autonomie politique de ces districts⁵⁹, qui jouent régulièrement de leur position frontalière et des enjeux stratégiques afférents pour défendre leurs intérêts, transparaît notamment à travers l'idée de marge qui est employée en plusieurs occasions par les auteurs du x^e siècle pour les qualifier, et ce en dépit de leur positionnement géographique à l'intérieur du *Dār al-islām*. Ainsi, le dirigeant du Jūzjān est considéré comme l'un des *mulūk-i aṭrāf* (équivalent d'un comte de la marche), comme le souligne l'auteur anonyme des *Hudūd al-'ālam*, originaire de la région⁶⁰. Et de fait, le Jūzjān est alors aux mains de la dynastie iranienne des Farīghūnides, qui a déjà joué de sa position sur la frontière fluviale pour défendre ses intérêts, notamment au tournant du x^e siècle, dans le cadre de l'affrontement entre les dynasties émiraies saffaride et samanide pour la domination de la totalité du Khorassan et de la Transoxiane⁶¹. Sur l'autre rive, le Khuttal⁶² – aux mains des Banijurides – et le Ṣaghāniyān⁶³ – tenu par la dynastie des Muhtajides⁶⁴ – disposent chacun, eux aussi, d'un comte de la marche. Ces deux districts voisins sont habités par une population qualifiée de belliqueuse et de courageuse⁶⁵. Enfin, le Khwarezm au x^e siècle est aux mains des Afrighides (jusqu'en 995)⁶⁶.

Certains de ces comtes de la marche encouragent par moments les désordres au cœur de l'Orient islamique. Ainsi les émirs du Ṣaghāniyān et du Khuttal accueillent sur leurs territoires des Turks Kumījī/Kījī et K.njīna⁶⁷ en échange de leur reconnaissance politique. Or ces populations parfois difficiles à contrôler, désignées comme

55 Muqaddasī, p. 337, trad. p. 297.

56 Muqaddasī, p. 340, trad. p. 300-301.

57 Muqaddasī, p. 340, trad. p. 300.

58 Il n'est pas certain que tous les prélèvements aillent au pouvoir samanide établi alors à Boukhara, bien que le texte d'al-Muqaddasī tende dans cette direction, à travers l'évocation de lingots d'argent envoyés à Boukhara.

59 Plusieurs des dynasties locales frappent leurs propres monnaies.

60 *Hudūd al-'ālam*, § 23.46, éd. p. 95, trad. p. 105-106. L'expression persane *mulūk-i aṭrāf* vient de l'arabe *mulūk al-aṭrāf*.

61 Ibn Ḥawqal, p. 443, trad. p. 428 ; Naršahī, p. 119, trad. p. 87 ; Bosworth 1984b.

62 *Hudūd al-'ālam*, § 26.1, éd. p. 119, trad. p. 119. Voir aussi Ibn Ḥawqal, p. 481, trad. p. 463.

63 *Hudūd al-'ālam*, § 25.25, éd. p. 109, trad. p. 114.

64 Ibn Ḥawqal, p. 477, trad. p. 459 ; Bosworth 1984c.

65 Sur le Ṣaghāniyān : *Hudūd al-'ālam*, § 25.25, éd. p. 109, trad. p. 114. Sur le Khuttal : *Hudūd al-'ālam*, § 26.1, éd. p. 119, trad. p. 119. Voir aussi Ibn Ḥawqal, p. 481, trad. p. 463.

66 Bosworth 1984a.

67 Muqaddasī, p. 283, trad. p. 252.

pilleuses de caravanes, voleuses, belliqueuses, mais aussi réputées pour leur richesse en moutons et esclaves⁶⁸, prêtent main-forte aux émirs de ces deux districts et n'hésitent pas à lancer des campagnes de déprédation – ou de déstabilisation ? – dans les régions voisines.

Dans ce paysage troublé, les données textuelles demeurent trop elliptiques, voire confuses,⁶⁹ pour savoir qui, des dirigeants locaux ou du pouvoir émiral samanide, contrôle réellement les points de passage au niveau des gués, en particulier en période de tensions militaires. Les populations elles-mêmes semblent marquées par une mentalité de la frontière.

Des populations riveraines en armes

Plusieurs éléments évoqués ci-dessus témoignent des capacités militaires des populations dans le voisinage de l'Amou-Daria : non seulement les habitants de plusieurs localités sont qualifiés de belliqueux ou de combattants, mais en outre quelques données chiffrées – à manier avec précaution – illustrent leurs aptitudes guerrières et leur capacité de mobilisation. Dans certains cas, ces aptitudes semblent être mises au service de l'islam : ainsi, les habitants du Khwarezm sont investis dans le jihad en tant que *ghāzī-s* (*mardumān-i ghāzī-pīšah va-jangī-and*)⁷⁰. Nous avons déjà vu par ailleurs que la Transoxiane était considérée dans sa globalité comme une marche faisant face aux ennemis de l'Islam. D'autres fois, le lien entre activités militaires et jihad est moins évident : par exemple, comment interpréter l'affirmation selon laquelle, dans le district du Ṣaghāniyān, qui compte 16 000 villages, « sont fournis environ 10 000 combattants (*muqātil*) avec leurs provisions et leurs montures, si des étrangers en attaquent le dirigeant (*idha kharaja 'alā al-sulṭān khārijī*)⁷¹ » ? Quel est le dirigeant qui bénéficie de ce soutien militaire en cas d'attaque ? En revenant ainsi à la question implicite de la fidélité des populations frontalières et de ses bénéficiaires, l'on est en droit de s'interroger, dans le même temps, sur la réalité du paysage militaire à proximité du fleuve.

Certes il est fait mention de quantité d'édifices à vocation militaire, en particulier au Khwarezm⁷². Plusieurs localités des régions évoquées – le Jūzjān, le Khuttal, le Ṣaghāniyān – abritent des fortifications, notamment des citadelles dans les chefs-lieux de district, comme dans la ville-capitale nommée elle aussi Ṣaghāniyān⁷³. Pourtant, en définitive, les fortifications situées à proximité immédiate du fleuve sont relativement peu nombreuses, en particulier du fait du caractère impétueux de l'Amou-Daria, des inondations qui l'accompagnent, ainsi que de la présence de sables rendant impossible la construction d'infrastructures pérennes au plus près du lit du fleuve, comme le souligne al-Muqaddasī⁷⁴. De fait, certaines des localités par lesquelles passent les routes transfluviales majeures sont implantées à un *farsakh* (environ 6,5 km) du lit du fleuve, telles Āmul et Firabr⁷⁵. Dans ce paysage, sur le cours moyen du fleuve, Tirmidh se distingue grâce à ses murailles, dont les pieds sont baignés par l'Amou-Daria depuis l'époque antique,⁷⁶ complétées par d'autres fortifications :

Tirmidh est la ville la plus importante sur le Jayhūn, bonne et bien tenue [...]. L'eau se trouve sur [les] deux côtés [de la ville] ; les bateaux (*marākib*) font voile vers elle de toutes les directions. Elle a une forteresse (*hiṣn*) et une citadelle (*qūhandiz*). La mosquée *jāmi'* est dans la forteresse. Le *qūhandiz* est à l'extérieur de cette dernière. La forteresse a une porte, la ville (*madīna*) en a quatre. Elle a des faubourgs et des postes fortifiés. C'est la première des villes sur le haut [Jayhūn]⁷⁷.

Terminons avec une autre exception, même si son rôle stratégique effectif est probablement bien plus limité et anecdotique que celui de Tirmidh en matière de contrôle de la circulation fluviale : un peu plus au nord-ouest, à Kālīf, l'un des points de franchissement du fleuve, se font face deux *ribāt-s*⁷⁸, nommés respectivement Dhū al-Qarnayn⁷⁹ et Dhū al-Kīf. Entre ces deux édifices, indique Muqaddasī, aurait été tendue une chaîne (*silsila*)⁸⁰.

68 *Hudūd al-'ālam*, § 26.10-11, éd. p. 120, trad. p. 120.

69 Par exemple à propos de la tentative de franchissement du fleuve par Alptegīn – commandant en chef des armées du Khorassan – lors de sa rébellion contre le pouvoir samanide au début des années 960 : Naršahī, p. 135, trad. p. 99 ; sur d'autres épisodes antérieurs, voir aussi Naršahī, p. 92-93 et 120-122, trad. p. 67 et 88-90.

70 *Hudūd al-'ālam*, § 26.22, éd. p. 122, trad. (revue par C. Rhoné-Quer) p. 121.

71 Muqaddasī, p. 283, trad. C. Rhoné-Quer.

72 Muqaddasī, p. 287-289, trad. p. 254-256.

73 Ibn Ḥawqal, p. 477, trad. p. 459.

74 Muqaddasī, p. 287-288 et 291, trad. p. 255 et 258.

75 Muqaddasī, p. 291, trad. p. 258 ; Naršahī, p. 27, trad. p. 19.

76 Gelin et Tonnel 2001.

77 Muqaddasī, p. 291. Voir aussi les textes similaires d'Iṣṭahīrī, p. 298 et d'Ibn Ḥawqal, p. 476, trad. p. 458.

78 Les *ribāt-s* sont des institutions militaro-défensives dans lesquelles les combattants s'adonnent également à des dévotions ; les édifices ainsi nommés assurent aussi parfois des fonctions caravanières, en particulier dans l'Orient islamique : Rhoné 2003 ; Picard et Borrut 2003.

79 Il serait intéressant de voir si la mention de Dhū al-Qarnayn renvoie à un itinéraire des armées d'Alexandre le Grand.

80 Muqaddasī, p. 291, 333, trad. p. 258, 294.

Cette information, vraisemblable, souligne les tensions entre les divers protagonistes de cette frontière quant au contrôle militaire et économique des activités fluviales, au cœur du *Dār al-islām*.

Conclusion

L'approche multiscalaire témoigne de la diversité et de l'ambivalence du rapport à l'Amou-Daria au x^e siècle. Sans se départir de son statut théorique de frontière par excellence de l'Orient islamique, le fleuve est un espace où se vivent les tensions internes à l'empire : point de passage essentiel sur les axes stratégiques du grand commerce eurasiatique, il offre un débouché crucial pour les principautés locales, dont les productions sont véhiculées à travers les localités riveraines, conçues comme autant d'emporia où s'échangent les produits des divers sous-ensembles économiques, sédentaires, nomades, semi-nomades. Ces principautés mettent à profit leur proximité avec l'Amou-Daria pour défendre leurs intérêts et une autonomie récurrente, en maniant les armes ou en monnayant leur fidélité.

Dès la fin du x^e siècle, le paysage sociopolitique du bassin de l'Amou-Daria est bouleversé par d'importantes recompositions régionales : tandis que s'effondre la dynastie samanide, s'imposent désormais deux pouvoirs turks, les Ghaznévides à l'ouest et les Qarakhanides à l'est du fleuve, qui est officiellement présenté comme une frontière politique par les deux dynasties voisines⁸¹. Ces nouveaux pouvoirs s'efforcent, sporadiquement du moins, de réaffirmer leur contrôle sur les rives du fleuve frontière.

Résumé. *Au x^e siècle, l'Amou-Daria fait partie de l'empire islamique, alors soumis, en Orient, au pouvoir du califat abbasside. Plus de deux siècles après les conquêtes arabo-musulmanes, il conserve toutefois son statut de frontière par excellence. Cet article se propose d'étudier l'Amou-Daria à la fois comme frontière pensée et frontière vécue, dans un contexte de fragmentation politique au sein du califat, afin de mettre en évidence la diversité des rapports à cette frontière fluviale de la part des pouvoirs et populations, dans une perspective multiscalaire. Loin d'être une zone périphérique, ce fleuve est pleinement intégré dans des réseaux de circulation et marqué par les rapports de force régionaux et suprarégionaux. Lieu de concentration des échanges sur les axes du grand commerce eurasiatique, étape salvatrice pour les voyageurs dans une région largement marquée par la présence de vastes déserts tant à l'est qu'à l'ouest, l'Amou-Daria concentre aussi plusieurs enjeux matériels, qu'ils soient fiscaux ou militaires. Les populations voisines apparaissent encore largement comme des populations en armes et marquées par une mentalité de la frontière.*

Abstract. *During the 10th century, the Amu Darya was part of the Islamic empire, then subject to the power of the Abbasid caliphate in the East. More than two centuries after the Arab-Muslim conquests, it still remains a frontier par excellence. This article aims to study the Amu Darya as both a thought and a lived frontier, in a context of political fragmentation within the Caliphate, in order to shed light on the diversity of relations of powers and populations with this river frontier, in a multi-scale approach. Far from being a peripheral zone, this river is fully integrated into traffic networks and marked by regional and supra-regional power relations. On the axes of the great Eurasian trade, the Amu Darya is a place where trade is concentrated. It represents a saving haven for travellers in a region largely marked by vast deserts both to the east and to the west, but it also gathers many material stakes, both fiscal and military. The neighbouring populations still appear to be mostly armed and characterized by a frontier mentality.*

81 Rhoné-Quer 2020, p. 59, 62, 68 sqq.

Bibliographie

Sources anciennes

Balāḍurī, Aḥmad bin Yaḥyā bin Jābir bin Dāwūd al-, *Kitāb futūḥ al-buldān*, éd. M.J. De Goeje, Leyde, Brill, 1968 (1^{re} éd. 1866).

Balāḍurī, Aḥmad bin Yaḥyā bin Jābir bin Dāwūd al-, *Kitāb futūḥ al-buldān = The Origins of the Islamic State. Part. II*, trad. F.C. Murgotten, New York-Londres, Longmans et King, 1924.

Ḥudūd al-‘ālam min al-mašriq ilā al-mağrib, éd. M. Sutūdah, Tihrān, Kitābhāna-yi Ṭahūrī, 1362 hégire solaire=1983.

Ḥudūd al-‘ālam. ‘The Regions of the World’. A Persian Geography, 372 A.H.-982 A.D., trad. V. Minorsky, Oxford-Londres, Oxford University Press & Luzac and Co., 1937.

Ibn Ḥawqal, Abū al-Qāsim Muḥammad bin ‘Alī al-Naṣībī, *Kitāb ṣūrat al-‘ard*, Leyde, Brill, 1967 (1^{re} éd. 1873)

Ibn Ḥawqal, Abū al-Qāsim Muḥammad bin ‘Alī al-Naṣībī, *Kitāb ṣūrat al-‘ard = Configuration de la Terre*, trad. J.H. Kramers et G. Wiet, Beyrouth-Paris, Maisonneuve et Larose, 1964.

Iṣṭaḥrī, Abū Iṣḥāq Ibrāhīm bin Muḥammad al-Fārisī al-, *Kitāb masālik al-mamālik*, éd. M.J. De Goeje, Leyde, Brill, 1967 (1^{re} éd. 1870).

Muqaddasī, Šams al-Dīn Abū ‘Abd Allāh Muḥammad ibn Aḥmad ibn Abī Bakr al-Bannā’ al-Šāmī al-Baššārī al-, *Kitāb aḥsan al-taqāsīm fī ma’rifat al-aqālīm*, éd. M.J. De Goeje, Leyde, Brill, 1967 (1^{re} éd. 1877).

Muqaddasī, Šams al-Dīn Abū ‘Abd Allāh Muḥammad ibn Aḥmad ibn Abī Bakr al-Bannā’ al-Šāmī al-Baššārī al-, *Aḥsan al-Taqāsīm fī Mar’ifat al-Aqālīm = The Best Divisions for Knowledge of the Regions*, trad. B.A. COLLINS, Reading, Garnet Publishing Limited, 1994.

Naršaḥī, Abū Bakr Muḥammad bin Ja’far bin Zakariyyā’ al-, *Ta’rīḥ-i Buḥārā*, éd. Mudaris Raḍavī, Téhéran, 1387 hégire solaire.

Naršaḥī, Abū Bakr Muḥammad bin Ja’far bin Zakariyyā’ al-, *Ta’rīḥ-i Buḥārā = The History of Bukhara*, trad. R.N. Frye, The Mediaeval Academy of America, Cambridge MA, 1954.

Travaux

AMILHAT-SZARY A.-L. et LÉVY J. 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés*, s.v. « Frontière », p. 413b-417b.

ARNOULD P. 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés*, s.v. « Fleuve », p. 397b-398b.

BARTHOLD V. 1968, *Turkestan down to the Mongol Invasion* (3^e éd), E.J.W. Gibb Memorial series. New Series 5, Cambridge.

BOSWORTH C.E. 1984a, *Encyclopædia Iranica* I/7, s.v. « Āl-e Afrīg », p. 743-745, en ligne : <http://www.iranicaonline.org/articles/al-e-afrig> [consulté en novembre 2022].

BOSWORTH C.E. 1984b, *Encyclopædia Iranica* I/7, s.v. « Āl-e Farīgūn », p. 756-758, en ligne : <http://www.iranicaonline.org/articles/al-e-farigun-a-minor-iranian-dynasty-of-guzgan> [consulté en novembre 2022].

BOSWORTH C.E. 1984c, *Encyclopædia Iranica*, « Āl-e Moḥtāj », p. 764-766, en ligne : <http://www.iranicaonline.org/articles/al-e-mohtaj-a-local-dynasty> [consulté en novembre 2022].

COOPER J.P. 2014, *The Medieval Nile: Route, Navigation, and Landscape in Islamic Egypt*, Le Caire-New York.

DANIEL E.L. 2018, *Encyclopaedia of Islam, Three*, s.v. « Āmū Daryā », DOI : http://dx.doi.org/10.1163/1573-3912_ei3_COM_24914 [accès restreint, consulté en novembre 2022]

DENOIX S. et RENEL H. (éd.) 2022, *Atlas des mondes musulmans médiévaux*, Paris.

EMELIANOFF C. 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés*, s.v. « Environnement », p. 342a-343b.

FUSARO A., GURT ESPARRAGUERA J.M., GIL E.A., AGUDO P.U., PAJAS J.A. et PIDAEV S.R. 2022, « Islamic ancient Termez: An active and long-established ceramic manufacturing centre along the silk road », *Archaeological Research in Asia* 31, DOI : <https://doi.org/10.1016/j.ara.2022.100375> [accès restreint, consulté en novembre 2022].

- GELIN M. et TONNEL B. 2001, « Les fortifications fluviales de la citadelle de Termez. Résultats des travaux de 1994 à 1996 », dans P. Leriche, C. Pidaev, M. Gelin et K. Abdoullaev (éd.), *La Bactriane au carrefour des routes et des civilisations de l'Asie centrale. Termez et les villes de Bactriane-Tokharestan. Actes du colloque de Termez 1997*, Paris, p. 101-121.
- HAUG R. 2019, *The Eastern Frontier. Limits of Empire in Late Antique and Early Medieval Central Asia*, Londres.
- HIBON É. 2020, « Le Tigre en Ġazīra au vi^e/xii^e siècle : la vie politique, économique et religieuse au fil de l'eau », dans P.-S. Filliozat et M. Zink (éd.), *Fleuves d'Asie. Centres de civilisation. Actes du colloque organisé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Institut national des Langues et civilisations orientales-CERLOM et la Société asiatique, à l'INALCO et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les 7 et 8 décembre 2017*, Paris, 2020, p. 37-66.
- MIQUEL A., *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du 11^e siècle. Tome 3. Le milieu naturel*, Paris, DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.562> [consulté en novembre 2022]
- PICARD C. et BORRUT A. 2003, « Râbata, ribât, râbita : une institution à reconsidérer », dans N. Prouteau et P. Sénac (éd.), *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale (viii^e-xii^e siècle). Échanges et contacts*, Civilisation médiévale 15, Poitiers, p. 33-65.
- POUJOL C. 2014, « Limites spatiales, frontières sociales : du visible à l'invisible dans l'espace géographique, économique et social de l'Asie centrale contemporaine », *Diogène* 246-147. Passages, frontières, métissages, p. 76-98, DOI : <https://doi.org/10.3917/dio.246.0076> [accès restreint, consulté en novembre 2022].
- RHONÉ C. 2003, « Les *ribât*-s dans l'Orient du monde musulman des origines au xiii^e siècle », *Bulletin des études orientales* 55, p. 61-76, en ligne : <http://www.jstor.org/stable/41608981> [accès restreint, consulté en novembre 2022].
- RHONÉ-QUER C. 2020, « Notes pour une histoire des fleuves en Orient médiéval. L'Amou Darya, une frontière du monde islamique (vii^e-xi^e siècle) ? », dans V. Allegranzi et V. Laviola (éd.), *Texts and Contexts. Ongoing Researches on the Eastern Iranian World (Ninth-Fifteenth C.)*, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente 121, Rome, p. 53-77.
- RHONÉ-QUER C. 2021, « Ériger les cours d'eau en frontières. Ṭabarī (839-923) et les confins iraniens, entre héritages mythiques et écriture de l'histoire impériale islamique », in *Frontières spatiales, frontières sociales. LI^e congrès de la SHMESP, Perpignan, 21 mai-22 mai 2020*, Publication de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale 177, Paris, p. 59-75.
- SOUBEYRAN O. et LÉVY J. 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, s.v. « Milieu »*, p. 670b-673a.
- SPULER B. 1989, *Encyclopædia Iranica* I/9, s.v. « Āmū Daryā » p. 996-997, en ligne : <http://www.iranicaonline.org/articles/amu-darya-gk> [consulté en juin 2022].
- SPULER B. 2012, *Encyclopaedia of Islam, Second Edition, s.v. « Āmū Daryā »*, en ligne : http://dx.doi.org/10.1163/1573-3912_islam_COM_0051 [accès restreint, consulté en novembre 2022].
- ZADEH T. 2011, *Mapping Frontiers Across Medieval Islam. Geography, Translation and the 'Abbāsīd Empire*, Londred-New York.